

SRFDH

SESSION RÉGIONALE DE FORMATION AUX DROITS HUMAINS

9^e édition



17 au 29 janvier 2027



Abidjan, Côte d'Ivoire

But du programme

Le but de la 9e Session Régionale de Formation aux Droits Humains (SRFDH) en Afrique francophone est de contribuer au respect universel des droits humains en renforçant les capacités d'un réseau d'éducatrices et d'éducateurs et de défenseur.e.s des droits humains en Afrique francophone. À cette fin, la session régionale accorde une place importante à la transmission des connaissances acquises et aux activités de suivi.

Durant la session, les participant.e.s développeront un plan d'action afin de mettre en application les connaissances et les habiletés acquises, notamment les normes internationales des droits humains et les stratégies d'éducation aux droits humains. Par conséquent, en décidant de soumettre une candidature, les candidat.e.s doivent réfléchir à la façon dont le transfert de l'apprentissage pourrait avoir lieu au sein et au-delà de leur organisation ou communauté après le programme.

Objectifs

À l'issue de la SRFDH, les personnes formées devraient être en mesure de :

- Utiliser les normes, principes et valeurs internationalement et régionalement reconnus des droits humains.
- Intégrer les approches participatives et transformatrices en matière de genre et de droits humains dans leur travail.
- Identifier les outils et techniques d'éducation et de plaidoyer en droits humains pour renforcer l'impact de leur travail.
- Développer une réflexion critique et une analyse du contexte local africain et global des droits humains et d'égalité de genre.
- Évaluer les résultats de leurs actions en éducation et plaidoyer pour les droits humains en Afrique.
- Intégrer les perspectives africaines, locales et les voix des groupes marginalisés dans leur travail éducatif et de plaidoyer.
- Créer des opportunités de réseautage pour promouvoir les droits humains et l'égalité de genre en Afrique francophone.
- Mettre en pratique leurs apprentissages pour un impact accru dans leur communauté africaine.

..... **Modèle pédagogique**

Le modèle du curriculum participatif de la formation se fonde sur les principes de l'apprentissage expérientiel des adultes. Le principe sous-jacent est qu'une grande partie du contenu provient des participant.e.s et que le programme sert de cadre pour élaborer ce contenu. Les participant.e.s et l'équipe d'animation s'engagent dans un processus de partage et d'apprentissage mutuel. L'accent est mis sur l'application pratique des connaissances acquises et l'élaboration de stratégies d'action concrètes pour l'avenir. La réflexion, l'analyse et l'évaluation continues sont au cœur du processus d'apprentissage.

Les participant.e.s travaillent habituellement en groupes d'environ 10 à 12 personnes avec deux personnes animatrices dont le rôle est de fournir des conseils pour l'atteinte des objectifs de la session. L'équipe d'animation est originaire d'Afrique francophone et chaque membre a déjà participé à une édition antérieure de la SRFDH ou du Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) d'Equitas.

L'équipe est compétente en matière d'éducation destinée aux adultes, connaît les droits humains et a l'habitude de travailler avec des groupes divers. Des personnes expertes des droits humains reconnues à l'échelle nationale, régionale et internationale sont également invitées à faire des présentations et à participer à des discussions de groupe tout au long des deux semaines de formation.

.....



Contenu du programme

La SRFDH est un programme de niveau intermédiaire qui se déroule sur deux semaines et qui aborde les normes nationales, régionales et internationales en matière de droits humains, les enjeux actuels en lien avec les droits humains, ainsi que les tendances et stratégies d'éducation aux droits humains. Elle comprend trois phases :

1 Un volet d'introduction en ligne avec un nombre limité d'activités qui incluent :

- La réalisation et la soumission d'un travail préparatoire
- La participation à un cours en ligne sur les droits humains
- La participation à un forum de discussion et à des activités associées avec d'autres participant.e.s sélectionné.e.s

Ces activités sont réalisées de façon asynchrone et nécessitent un engagement de 12 à 15 heures entre novembre 2026 et le 10 janvier 2027.

2 Une formation en présentiel de 11 jours à Abidjan, Côte d'Ivoire

► Première semaine, 17 au 23 janvier 2027

La première semaine vise à poser les bases en encourageant les participant.e.s à exprimer leurs besoins et expériences en matière d'éducation et de plaidoyer pour les droits humains, tout en introduisant une approche participative à travers la « spirale d'apprentissage ». Les personnes participantes approfondissent leur compréhension en partageant leurs expériences personnelles et professionnelles et en situant les enjeux des droits humains dans divers contextes sociétaux et notamment africain. Les participant.e.s sont introduit.e.s aux concepts fondamentaux des droits humains, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elles et ils examinent comment les valeurs personnelles, la diversité culturelle et les biais influencent notre approche des droits humains et réfléchissent à l'importance de reconnaître ces différences pour construire un terrain d'entente basé sur la dignité et le respect. La semaine se termine par une orientation vers l'action, en explorant comment les approches fondées sur les droits humains et leur alignement avec les Objectifs internationaux et régionaux de développement peuvent favoriser un changement social positif et renforcer le respect des droits humains en Afrique.

► Deuxième semaine, 24 au 29 janvier 2027

La deuxième semaine met l'accent sur le développement de compétences pratiques pour l'éducation et le plaidoyer en matière de droits humains en Afrique. Les participant.e.s apprennent à concevoir et à mettre en œuvre des initiatives de changement au niveau communautaire. Cette semaine explore les systèmes et mécanismes internationaux et régionaux notamment africains des droits humains, les outils de suivi et de mobilisation, et l'importance de sensibiliser aux violations des droits humains pour encourager une transformation culturelle, sociale et juridique. Les personnes participantes découvrent l'évaluation comme un outil essentiel d'amélioration continue dans les programmes de droits humains. Ils et elles examinent les méthodes d'évaluation des résultats, des supports pédagogiques et des objectifs du programme afin d'affiner leurs actions et d'accroître leur impact. Les participant.e.s commencent également à planifier leurs actions, en intégrant les apprentissages dans des stratégies concrètes qui permettent de générer un impact significatif et durable dans leurs communautés.

3 Plan d'action et suivi après la formation

Pendant la formation, chaque participant.e devra élaborer un plan d'action pour appliquer concrètement les apprentissages acquis au cours de la session. Ce plan d'action aide les participant.e.s à déterminer comment le contenu sera transféré dans leur propre contexte et à concevoir des actions sociales réalistes et réalisables à mettre en œuvre dans leur communauté.

Dans les mois suivant la SRFDH, les participant.e.s seront invité.e.s à participer à des activités d'évaluation et de suivi, telles que des questionnaires en ligne, afin de réfléchir à leurs progrès et à partager leurs mises à jour. Les personnes participantes auront également accès à des opportunités d'apprentissage continu via la Communauté en ligne d'Equitas, qui offre des cours en ligne et un espace d'échange d'expériences et de bonnes pratiques avec des pairs.

Profil des personnes participantes

La SRFDH s'adresse aux éducatrices.teurs et aux défenseuses.seurs des droits humains d'Afrique francophone.

Les éducatrices.teurs aux droits humains sont des personnes ou des membres d'organisations dédiées à la promotion et à l'éducation des droits humains. Ils et elles développent du matériel éducatif, organisent des formations, mènent des actions de plaidoyer et collaborent avec des communautés pour renforcer la culture des droits humains.

Les défenseuses.seurs des droits humains sont des personnes qui, individuellement ou collectivement, agissent pacifiquement pour promouvoir ou protéger les droits humains, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les défenseuses.seurs des droits humains.

Les participant.e.s à cette 9e SRFDH peuvent être :

Affilié.e.s à une organisation (formelle ou informelle) ou à une institution (organisation de la société civile, institution nationale des droits humains, gouvernement) depuis au moins 2 ans.
Des personnes non affiliées à une organisation mais qui ont démontré leur engagement à influencer, à s'engager et à plaider en faveur de la promotion des droits humains et de la justice sociale.

Toutes les personnes candidates doivent :

- Être âgé d'au moins 18 ans révolus au moment de l'acte de candidature
- Parler, lire et écrire couramment le français qui est la langue de travail
- Être sensible aux enjeux qui pourraient émerger dans un contexte multiculturel et adopter une attitude respectueuse de la diversité.

****Veuillez noter que les personnes ayant déjà participé à la SRFDH ou au PIFDH ne sont pas éligibles.***



Critères d'éligibilité pour défenseuse.seur des droits humains « affilié.e » à une organisation

- Être activement membre de son organisation ou institution d'affiliation depuis au moins deux ans
- Être en mesure d'influencer les activités d'éducation aux droits humains menées par son organisation
- S'engager à retransmettre les connaissances acquises à la SRFDH aux membres de son organisation et/ou à ses bénéficiaires à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan individuel (via le protocole d'engagement)

Pour être éligible, l'organisation d'appartenance du/ de la candidat.e doit :

- Être une organisation ou institution reconnue travaillant dans le domaine des droits humains et basée en Afrique francophone. Il peut s'agir d'associations faisant la promotion des droits de la jeunesse, des femmes, des personnes vivant avec un handicap, ou toute autre communauté marginalisée; ou d'organisations non gouvernementales (ONG), d'Institutions nationales de droits humains ou encore d'entités gouvernementales (Ministère de la femme par exemple)
- Démontrer un engagement envers la promotion et la protection des droits humains via des activités telles que des sessions de formation, des campagnes de sensibilisation et de plaider, des dénonciations de violations des droits, etc.
- S'engager à assurer que la personne candidate pourra utiliser et transférer les apprentissages au sein de l'organisation dès son retour de la SRFDH (via le protocole d'engagement)

Critères d'éligibilité pour défenseuse.seur des droits humains « non affilié.e » à une organisation

Un.e défenseur.e des droits humains « non affilié.e » à une organisation est une personne qui ne travaille actuellement pour aucune organisation (formelle ou informelle ou institution, mais qui a démontré son engagement à influencer, s'impliquer et plaider en faveur de la promotion des droits humains et de la justice sociale (par exemple, activiste, influenceur, leader communautaire.

Les candidat.e.s non affilié.e.s à une organisation doivent :

- Être activement engagé.e.s dans un travail d'éducation ou de plaider en faveur des droits humains ou de la justice sociale (depuis au moins deux ans)
- Être en mesure d'influencer le travail d'éducation aux droits humains ou de la justice sociale d'autres personnes
- S'engager à appliquer les connaissances et compétences acquises durant le programme à travers une action de suivi promouvant les droits humains dans sa communauté (via le protocole d'engagement).

Frais de participation

Les frais de participation sont de 4 000 CAD.

Ce montant couvre les frais de formation et le matériel didactique, l'hébergement et les repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) et une assurance médicale d'urgence pour les participant.e.s provenant de l'extérieur de la Côte d'Ivoire.

Ce montant ne couvre pas le coût du voyage

Les participant.e.s sont responsables de tous les autres frais et dépenses personnelles en marge de la session de formation.



Comment postuler ?

Les personnes intéressées par la SRFDH sont invitées à remplir le formulaire de candidature en ligne:

9ème Session régionale de formation aux droits humains (SRFDH) 2027

Lors de la finalisation du formulaire, assurez-vous également de joindre les documents d'accompagnement requis:

- Le protocole d'accord qui doit être complété et signé par la personne qui soumet sa candidature ainsi que par la direction de son organisation d'affiliation pour les candidats.es affilié.es à une organisation. **Prière de s'assurer d'utiliser le protocole d'engagement correspondant au bon profil (Candidat.e affilié.e ou Candidat.e non affilié.e).**
- Deux lettres de recommandation provenant d'organisations de défense de droits humains (autres que celles de votre organisation d'affiliation) qui connaissent votre travail et/ou celui de votre organisation.
- Pour les candidat.e.s affilié.e.s à une organisation: une brochure et/ou une déclaration de mission décrivant le travail de votre organisation.

Merci d'inclure votre nom, pays et organisation dans l'intitulé des documents d'accompagnement, et assurez-vous que tous les documents requis sont fournis, sans quoi votre candidature pourrait être jugée incomplète et donc non admissible.

Date limite de candidature

Le formulaire de candidature complété doit être soumis en ligne avant le 30 août 2026. Veuillez noter qu'aucune candidature ne sera acceptée au-delà de cette date. Si vous n'avez pas reçu de courriel confirmant la réception de votre candidature d'ici le 10 septembre 2026, veuillez nous contacter immédiatement à : srfdh@equitas.org.

Lieu de tenue de la SRFDH

La 9e édition de la SRFDH se tiendra à **Abidjan, en Côte d'Ivoire**. L'hébergement et les repas seront offerts du premier au dernier jour de la formation. Bien que tout soit mis en œuvre pour s'adapter aux besoins de chaque personne, il est difficile de répondre à tous les besoins individuels. Il est donc fortement recommandé aux candidats.es de mentionner tout besoin spécial qu'il/ elle pourrait avoir et qui pourrait impacter leur participation à la session (ex: enjeux de santé, mobilité, sécurité, restrictions alimentaires, etc.)

Processus de sélection

Equitas et ses partenaires effectueront la sélection des participant.e.s de façon à favoriser la représentation d'une diversité d'actrices.teurs, et à encourager la collaboration et le réseautage pour la promotion des droits humains en Afrique francophone. Un comité de sélection étudiera l'ensemble des candidatures reçues sur la base des critères d'éligibilité énumérés ci-haut. La sélection tiendra compte de la qualité globale de la candidature et du rôle de la ou du candidat.e dans l'éducation aux droits humains, du lien entre le travail de l'organisation et la thématique de la session, d'un équilibre de genre et d'une diversité de représentation géographique et d'enjeux de droits couverts par les participant.e.s accepté.e.s.

Compte tenu du nombre élevé de candidatures et du nombre limité de places disponibles (45 participants.es au maximum cette année), nous encourageons toutes les personnes intéressées à soumettre une candidature complète et bien préparée. **Les personnes retenues pour participer à la formation seront informées au cours du mois d'octobre 2026.**

Appui financier à la participation

Grâce à l'appui financier du Gouvernement du Canada, Equitas accordera un nombre limité de bourses. Les bourses octroyées couvrent l'ensemble des frais de participation à la SRFDH ainsi que les frais de voyage. Notez qu'il n'est pas prévu de verser de per diem pour la participation à la formation.

Le comité de sélection accordera les bourses aux candidat.e.s répondant le mieux aux critères de sélection en tenant compte de l'équilibre de genre et des pays représentés. En raison du nombre de bourses limité, les candidat.e.s sélectionné.e.s n'ont aucune garantie de recevoir une bourse. Il est donc vivement recommandé de commencer à repérer et solliciter d'autres sources de financement dès leur sélection.



Mot du coordonnateur général de la SRFDH

L'éducation aux droits humains (EDH) est un processus d'apprentissage qui vise à doter les personnes des connaissances, des valeurs et des compétences nécessaires pour promouvoir et défendre tous les droits fondamentaux. Elle est, selon la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), un moyen pour le développement d'une culture mondiale des droits humains fondée sur l'attachement à la dignité de l'être humain et à son inviolabilité.

La tenue de la 9ème SRFDH prévue à Abidjan en du 17 au 29 janvier 2027 s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la noble ambition de promotion de la culture du respect des droits et libertés individuels et collectifs pour toutes et pour tous. Cette session est co-organisée par le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) et Equitas.

Le contenu de cette 9ème édition de la SRFDH a été développé selon une approche de co-construction et dans une perspective décoloniale. Il tient compte des voix du Sud dans l'éducation et la défense des droits fondamentaux de tous les êtres humains. Ce contenu s'aligne parfaitement avec le East African Human Rights Program (EAHRP) organisée en Afrique anglophone et avec le Programme international de formation aux droits humains (PIFDH).

J'invite donc l'ensemble de la communauté des personnes défenseuses et éducatrices des droits humains à soumettre leur candidature au plus tard le 30 août 2026.



Aly Sanou, Secrétaire Général du MBDHP
Coordonnateur général de la SRFDH 2027

L'Organisation hôte

.....

La SRFDH 2027 est organisée par le **Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP)** en collaboration avec Equitas et les réseaux partenaires d'Equitas en Afrique francophone. Fondé en 1989, le MBDHP est l'une des organisations qui représentent le mieux la société civile burkinabè. Basé à Ouagadougou, il dispose de sections dans les 45 provinces du Burkina Faso et travaille directement avec les communautés de base sur des enjeux de droits humains et de gouvernance. Les activités sont menées à travers des centres d'écoute et d'appui-conseil ainsi que des boutiques de droits (centres d'aide juridique). Avec un statut de membre observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, il est membre de nombreux réseaux et coalitions à l'échelle nationale et internationale dont la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), l'Union interafricaine des droits de l'Homme, et est affilié à la Commission Internationale des Juristes.



À propos d'Equitas

.....

Basée à Montréal au Canada, **Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains** est l'organisation d'éducation aux droits humains la plus reconnue et la plus active au Canada. Depuis 1967, nous collaborons avec des individus, des communautés, des institutions et des organisations à travers le monde pour faire face aux menaces croissantes pesant sur les droits et les valeurs démocratiques par le biais de programmes d'éducation transformateurs. Nous donnons aux gens les moyens de s'attaquer aux inégalités et à la discrimination et d'œuvrer à la création de communautés plus inclusives et plus respectueuses des droits.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site equitas.org

equitas

éduquer. habiliter. changer.



En partenariat avec

Canada

La SRFDH est réalisée avec l'appui financier du Gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada